

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE
L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE
ET L'INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT

01 BP 5933 Ouagadougou 01

Tél. +226 25 41 25 48

E-mail : fonrid@recherche.gov.bf

www.fonrid.gov.bf



Fonds national de la recherche et de
l'innovation pour le développement

BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

**Guide d'élaboration des projets du Fonds National de la
Recherche et de l'Innovation pour le Développement
(FONRID)**

Juillet 2013

AVANT PROPOS

La recherche scientifique et technologique s'exécute au Burkina Faso depuis plus d'un demi-siècle. Héritée des structures coloniales françaises, un embryon de structures nationales a vu le jour. Les premiers pas de la recherche scientifique étaient d'abord consacrés aux sciences sociales avant de s'étendre aux recherches agricoles et forestières, à l'énergie, aux sciences appliquées et technologies et à la santé.

Actuellement, ces structures nationales de recherche scientifique mènent leurs activités en s'appuyant sur les financements aussi bien nationaux qu'internationaux.

La subvention de l'Etat permet de prendre en charge la masse salariale du personnel, le fonctionnement des structures, l'équipement et/ou l'investissement et de mener un minimum d'activités de recherche.

Cette subvention de l'Etat s'avère insuffisante et ne permet pas de mener à bien les activités de recherche.

Les financements extérieurs contribuent à la mise en œuvre des activités de recherche, au renforcement des capacités des chercheurs, à l'acquisition des équipements, à la réalisation des investissements et au renforcement de la concertation entre les chercheurs et les utilisateurs des résultats de la recherche. Ces financements sont discontinus et ne permettent pas toujours d'axer les activités de recherche sur les priorités nationales.

Conscient de ces difficultés majeures, la réponse de l'Etat Burkinabè a été de contracter des crédits importants auprès de la Banque Mondiale au profit des recherches agricoles (Projet National de Recherche Agricole et Programme National de Développement des Services Agricoles).

Dans le souci d'affirmer sa souveraineté dans le domaine de la recherche scientifique et de l'innovation, tout en restant ouvert au reste du monde, l'Etat Burkinabè a pris les options ci-après :

- l'orientation de la recherche vers la demande et les priorités nationales ;
- l'amélioration de la qualité de la recherche scientifique ;
- la promotion de l'invention et de l'innovation ;
- la diversification du partenariat scientifique, technique et financier.

Afin de traduire cette volonté politique, il a été créé en janvier 2011 le Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation dont l'une des attributions est de mobiliser des ressources financières pour financer et soutenir la recherche scientifique et les innovations.

L'opérationnalisation de cette mission du MRSI a permis la création du Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID) par décret n°2011- 828 /PRES/PM/MRSI/MEF signé le 27 octobre 2011.

L'une des missions du FONRID est d'offrir un cadre sécurisé de financement des activités de la recherche et d'innovation et de permettre à la recherche scientifique et technologique d'occuper une place prépondérante dans la politique de développement du gouvernement par la valorisation de ses résultats.

Il couvre divers domaines de la recherche que sont: la recherche-développement, l'invention, l'innovation et la valorisation des résultats pertinents des structures aussi bien publiques que privées.

Les financements du FONRID proviennent des subventions de l'Etat et des contributions des partenaires techniques et financiers (coopération bilatérale et multilatérale).

Le présent manuel définit les procédures de gestion du FONRID.


Pr Gnissa Isaïe KONATE
Ministre
Burkina Faso

I. GUIDE POUR L'ÉLABORATION DES PROJETS

Les demandes doivent être soumises en français conformément aux instructions pour l'élaboration des notes conceptuelles et des projets détaillés.

Le formulaire de demande doit être complété avec attention et de façon claire et précise afin de permettre l'évaluation de la proposition. Les demandes rédigées à la main seront rejetées. Elles doivent être rédigées en utilisant la police Time New Roman, taille 12, interligne simple.

Toute erreur ou inconsistance majeure relative aux points mentionnés dans les instructions pour l'élaboration du projet (par exemple les montants mentionnés dans le budget ne correspondent pas à ceux mentionnés dans le formulaire complet de demande) peut conduire à son rejet.

Toutefois, le comité scientifique et technique peut demander des clarifications pour conduire l'évaluation.

Les postulants doivent se conformer strictement aux formulaires de demande et aux annexes publiés. Il est par conséquent très important que ces documents contiennent **TOUTES** les informations demandées. Aucune annexe supplémentaire ne devra être envoyée.

Les informations fournies doivent présenter l'action de manière concise et complète.

Le budget doit être présenté en Francs CFA.

1. Instructions pour l'élaboration de la note conceptuelle (4 pages maximum avec les annexes)

La note conceptuelle de toute proposition doit comporter les éléments suivants :

- Fiche de candidature (**annexe a, 1 page max**)
- Fiche signalétique (**annexe b, 2 pages max**)
- Contexte et justification (**1/2 page max**)
- Partenaires, leurs rôles et responsabilités (**1/2 page max**).

2. Instructions pour l'élaboration du document de projet détaillé (32 pages maximum sans les annexes)

Tout au long de la proposition, le proposant devrait faire ressortir la prise en compte du genre, de l'éthique et des droits de propriété intellectuelle dans son projet.

Le contenu scientifique et technique du document de projet doit être présenté selon la structure suivante:

Y Titre du projet

Choisissez un titre de projet simple et pertinent décrivant clairement les objectifs de base du projet.

Y Durée du projet

La durée maximum du projet doit être de trois (3) ans.

Y Résumé du projet

Le résumé doit être succinct (1/2 page maximum) et suffisamment informatif. Il doit présenter une vue d'ensemble du projet, ses objectifs, la méthodologie proposée et les résultats attendus.

Y Contexte et état des connaissances sur le thème (1 page max)

Le contexte mettra en évidence le lien entre l'état des connaissances et les activités de recherche prévues dans le projet avec surtout le souci d'éviter la répétition de recherches déjà menées dans le domaine en s'appuyant sur des références bibliographiques pertinentes et récentes. Le contexte

devra également montrer le potentiel de recherche nationale et les expériences de partenariat réussies.

Y Problématique et hypothèses de recherche (1 page max)

La problématique, tout en mettant clairement en évidence la nature et l'importance de la contrainte à lever, doit mettre en exergue la pertinence du projet en rapport avec le thème de l'appel à propositions. Elle doit également montrer en quoi le projet répond à la demande des utilisateurs et aux priorités nationales de développement. Présenter les hypothèses de recherche que vous voulez vérifier.

Y Objectifs globaux et objectifs spécifiques (1 page max)

Dans cette partie déterminante du projet, on doit formuler avec précision les objectifs de développement qui sont des objectifs globaux (2 au maximum) et des objectifs spécifiques (4 au maximum) découlant des contraintes ayant motivé la proposition de projet.

Y Résultats attendus (1 page max)

Les résultats attendus doivent être logiquement en rapport avec les objectifs spécifiques. Ils sont formulés en termes de connaissances à développer, de technologies à mettre au point, de capacités ou compétences à acquérir ou à renforcer, d'impact sur le niveau de développement des bénéficiaires, de capacité institutionnelle à renforcer, de partenariat à développer.

Y Bénéficiaires (1 page max)

Il faut énumérer dans cette partie toutes les catégories de bénéficiaires des résultats du projet (producteurs, petites et moyennes entreprises de transformation ou de commercialisation, industriels, consommateurs,...) et préciser dans quelle mesure ces résultats peuvent contribuer à leur développement socio-économique et/ou socioprofessionnel.

Y Description des activités (3 à 4 pages max)

Décrivez les différentes activités en liaison avec les résultats attendus. Il s'agit des activités de recherche et de formation, mais aussi des activités de suivi-évaluation et des activités de valorisation des résultats obtenus (publication, diffusion des résultats par des canaux appropriés).

Y Méthodologie et plan de recherche (3 à 4 pages max)

Il s'agit notamment de la recherche bibliographique, du dispositif expérimental et des observations à faire pour les recherches en laboratoire et au champ (station et milieu réel); des méthodes d'échantillonnage, de choix des sites et d'établissement des questionnaires pour les enquêtes ; des méthodes de dépouillement et d'analyse des données ; des approches de transfert des résultats aux utilisateurs, etc.

Y Impact potentiel du projet (1 à 2 pages)

Selon les sujets, les appels à proposition et les propositions vont différer en termes de domaine d'impact. Toutefois, des éléments sur les domaines d'impact suivants doivent être présentés :

- Impact social : opportunité de création d'emploi, régularisation des flux migratoires, renforcement de la capacité des acteurs, amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, amélioration de l'équité sociale, etc. ;
- Impact économique : amélioration des revenus, amélioration de la compétitivité, création de marchés, etc.;
- Impact environnemental : conservation du couvert végétal, de l'eau et des sols, protection et conservation de l'environnement, protection contre les pollutions, etc.;
- Questions genre : implication des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables, etc.).

Y Les partenariats (1 à 2 pages max)

Le document doit être assez explicite sur les types de partenariats que veut promouvoir le projet :

- Partenariat entre différentes catégories d'acteurs (chercheurs, ONG, OP, secteur privé...);
- Partenariat intersectoriel et éventuellement national voire sous régional.

Dans cette partie la complémentarité entre les différentes équipes et les modalités de coopération entre elles doivent être clairement présentées et justifiées (CF annexe f). En outre, les formulaires c et e doivent être complétés par chaque structure partenaire au projet. Seule la fiche e doit être signée par le partenaire et le responsable de la structure.

Y Chronogramme des activités (1 à 2 pages max)

Le chronogramme doit être présenté de manière à avoir une planification rigoureuse des activités par mois ou par trimestre sur toute la période que couvre le projet. Exemple de chronogramme :

	Années et trimestres											
	Année 1				Année 2				Année 3			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Activité 1	■											
Activité 2	■	■										
Activité 3		■	■	■								
Activité 4												
Activité 5				■	■	■	■	■				

Y Diffusion et valorisation des résultats (1 page max)

Un plan de diffusion et de valorisation des résultats doit être présenté de façon concrète et réaliste ou proposer une méthodologie de diffusion à large échelle

Y Moyens nécessaires au projet (1,5 pages max)

La description des moyens nécessaires à la réalisation du projet facilitera l'élaboration du budget. Il s'agit des moyens humains (chercheurs, techniciens et personnel de soutien) ; physiques (infrastructures et équipements) ; financiers (pour les déplacements, le paiement du personnel occasionnel, l'achat de petits équipements et de consommables...).

Y Moyens déjà disponibles (1 page max)

La disponibilité de certains de ces moyens, peut conditionner l'octroi du fonds. C'est pourquoi il est nécessaire de les répertorier au niveau des structures promotrices du projet. Ces moyens constituent, logiquement la contrepartie fournie par ces institutions et consistent notamment en personnel permanent et équipement utilisables par le projet.

Y Budget détaillé (2 pages max)

Le budget d'un montant inférieur ou égal à trente millions (30 000 000) de francs CFA, fera apparaître les coûts totaux du projet, le financement sollicité auprès du Fonds et la contribution des partenaires. Pour rappel il faut se conformer aux seules rubriques éligibles (CF annexe g) du Fonds selon le tableau ci-dessous :

Y Budget annuel et plan de décaissement des fonds alloués (1 page max)

Le plan de décaissement précisera les budgets annuels du projet. La périodicité de déblocage est annuelle, mais elle dépendra des facilités de transfert de fonds vers les structures bénéficiaires. Ce plan de déblocage doit être cohérent avec le budget détaillé ci-dessus. Exemple de tableau de plan de déblocage pour un projet de trois (03) ans.

Plan de déblocage du budget FONRID			
	An 1	An 2	An 3
Rubriques			
TOTAL			

Y Justification des besoins de financement (1 page max)

Rubrique par rubrique, justifier les montants alloués et montrer en quoi cela est nécessaire à l'exécution du projet (**voir annexe g**)

Y Questions d'éthique (1 page max)

Si vous travaillez avec des Organismes Génétiquement Modifiés (OGMs) ou encore avec des produits dangereux ou bien si vous conduisez des expérimentations posant des questions d'ordre éthique, vous devez préciser dans quelles mesures les règlements de sécurité et les standards internationaux seront pris en considération dans votre projet. **L'annexe h doit être complété et signé.**

Y Curriculum vitae des membres de l'équipe du projet (annexe i)

Tous les membres de l'équipe des projets doivent joindre leur CV succinct faisant ressortir leur expérience par rapport au projet proposé.

Y Cadre logique (2 pages max)

Le cadre logique est formulé sous forme d'un tableau synoptique présentant les indicateurs objectivement vérifiables d'atteinte des résultats et/ou de réalisation des activités, de même que les sources de vérification (**annexe j**).

Y Références bibliographiques (1-2 pages max)

Il s'agit de la bibliographie récente, relative aux travaux les plus importants effectués sur le thème ou dans le domaine et qui permettent de mesurer le degré de connaissances et d'informations des postulants sur le sujet

ANNEXES

Annexe a : Fiche de candidature

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION SECRETARIAT GENERAL FONDS NATIONAL DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION POUR LE DEVELOPPEMENT		BURKINA FASO Unité – Progrès - Justice
---	--	---

Fiche de candidature

I- Titre du projet de recherche :

--

II- Composition de l'équipe de recherche

Partenaire n° 1 : National Public Privé <i>(Coordonnateur principal)</i>
Partenaire n° 2 : National Public Privé International
Partenaire n° 3 : National Public Privé International
Autres :

III- Réserve à l'administration

N° de projet :
Reçu le :
Recevabilité du projet :

Annexe b : Fiche signalétique de projet (2 pages maximum)

Titre du projet	
Domaine (s) / thématique (s) (à préciser selon les appels)	D D D
Durée du projet (en mois)	
Montant demandé au FONRID (en Francs CFA)	
Objectifs du projet	Objectif (s) global (aux) : - -
	Objectif(s) spécifique(s) : - - - -
Résultats attendus	- - - -
Principales activités	- - - - -
Nom du Coordonnateur ¹ (adresse postale, E-mail et téléphone)	
Institutions partenaires	- - -
Zone (s) d'intervention du projet	- - - -
Groupe(s) cibles(s) ²	- - -
Bénéficiaires finaux ³	- - -

¹ Joindre un document de reconnaissance officielle de la structure (cas des structures privées)

² Les "groupes cibles" sont les groupes/entités qui seront affectés directement de manière positive par l'action pour les besoins de l'action

³ Les "bénéficiaires finaux" sont ceux qui tireront un profit à long terme de l'action au niveau de la société ou du secteur au sens large

Annexe c. : Fiche d'identification des différents partenaires (1 page maximum par partenaire)

Structure du demandeur	
Statut juridique ⁴	
Nom du demandeur principal	
Partenaire N°	<p>Y Nom:</p> <p>Y Adresse (BP, Tél, Email) :</p> <p>Y Statut juridique :</p> <p>Y Nom et qualifications du Responsable :</p> <p>Y Ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> - nombre de chercheurs : - proportion de chercheurs seniors : - nombre d'innovateurs : - nombre d'inventeurs : - nombre de vulgarisateurs et d'animateurs: <p>Y Partenaires scientifiques et techniques :</p> <p>Y Ressources financières annuelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Subvention nationale : - Conventions et projets : - Ressources propres : - <p>Y Qualification du responsable de la gestion financière :</p> <p>Y Outils de gestion :</p>

⁴Par exemple association, Structure de recherche, ONG, Industriels, Inventeur / Innovateur, etc.

Annexe d : Lettre d'engagement des signataires du projet(à faire signer uniquement pour les projets acceptés)

Les soussignés (administrateur et bénéficiaires du FONRID) s'engagent à :

1. démarrer le projet dans le mois qui suit la réception des fonds, coordonner la conduite des activités du projet conformément au chronogramme établi, assurer ou veiller à la production des différents rapports selon les canevas établis par le FONRID et dans les délais exigés, prendre toutes mesures jugées utiles à l'exécution correcte du projet et en informer la direction du FONRID, respecter les dispositions du contrat relatives aux questions d'éthique et au droit de propriété intellectuelle sur les produits du projet ;

Date et signature (du coordonnateur)

2. fournir, en qualité de structure coordonnatrice, le personnel, les infrastructures, les moyens de transport local, les équipements et les ressources financières couvrant les coûts indirects du projet ou toutes dépenses non-éligibles ; assurer rigoureusement et en toute transparence, la gestion des fonds du projet selon les règles et normes de gestion en vigueur dans mon institution et transférer diligemment ceux destinés aux chercheurs et institutions associés ; signer des sous-contrats avec les autres institutions bénéficiaires pour le partage des responsabilités et les faire respecter, fournir les rapports financiers selon le canevas établi par la direction du FONRID et dans les délais exigés.

Date et Signature (du responsable de structure coordonnatrice)

3. débloquer et transférer diligemment et conformément au plan de décaissement établi, les fonds alloués à l'exécution du projet objet du contrat N°..... approuvé par la direction du FONRID; faciliter la concertation entre les participants au projet et respecter les clauses du contrat relatives au droit de propriété intellectuelle sur les résultats du projet.

Date et signature (du Directeur du FONRID)

Annexe e : Lettre de soutien de chaque structure partenaire

Je, soussignécertifie que les informations données dans ce dossier sont à ma connaissance, exactes et assure le FONRID, que la présente demande a recueilli l'agrément des autorités dont je relève et leur engagement à soutenir le projet.

Au titre de partenaire de l'équipe de recherche, en cas de sélection de ce projet dans le cadre d'un financement FONRID, j'engage ma structure à :

- Signer la convention de partenariat avec la structure coordonnatrice du projet, définissant les modalités techniques et financières envisagées dans le cadre de ce projet ;
- Mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation des actions prévues ;
- Adopter un cadre budgétaire et un plan comptable conforme à la réglementation en vigueur au Burkina Faso ;
- Fournir chaque année à la structure coordonnatrice les éléments nécessaires à la rédaction des comptes rendus technique et financier.

En conséquence, je sollicite la présentation de ce projet au Conseil de gestion du FONRID.

<i>Structure :</i>	
<i>Titre du projet :</i>	
<i>Signature du partenaire</i>	Nom et Prénom : Qualité : Date : Signature et cachet
<i>Visa du responsable de la structure à laquelle appartient le partenaire du projet</i>	Nom et Prénom : Qualité : Date : Signature et cachet :

Annexe f: Composition de l'équipe de recherche (1 page maximum)

Justification de la pertinence de la composition de l'équipe de recherche

Annexe g : Justifications des besoins de financement (2 pages maximum)

Les dépenses éligibles sont :

- *Petits équipements (informatique, laboratoire, etc., ...) et consommables,*
- *Mobilité des équipes (déplacement sur les terrains et échanges),*
- *Stages de formation courte,*
- *Salaires du personnel technique recruté pour la durée du projet,*
- *Analyses extérieures et missions d'appui ponctuelles,*
- *Valorisation scientifique (édition d'ouvrages, publication d'articles, documentaire, etc.).*

Annexe h: Déclaration sur les questions d'éthiques et de propriété intellectuelle

Les soussignés, bénéficiaires de financement du FONRID, s'engagent à observer scrupuleusement toutes les mesures sécuritaires selon les standards nationaux et internationaux pour la préservation de l'environnement et la santé humaine et animale.

Nous nous engageons également à mentionner la contribution du Fonds sur toute production scientifique (publication, brevet, ...) issus des résultats du présent projet.

<i>Titre du projet :</i>	
<i>Structure coordonatrice :</i>	Nom et Prénom : Qualité : Date : Signature et cachet :
<i>Signature du partenaire 1</i>	Nom et Prénom : Qualité : Date : Signature et cachet
<i>Signature du partenaire 2</i>	Nom et Prénom : Qualité : Date : Signature et cachet
<i>Signature du partenaire 3</i>	Nom et Prénom : Qualité : Date : Signature et cachet
<i>Signature du partenaire 4</i>	Nom et Prénom : Qualité : Date : Signature et cachet

Annexe i: Curriculum vitae (2 pages maximum)

NOM ET PRENOMS:

ADRESSE:(adresse postale, tél, E-mail)

POSITION ACTUELLE

Cursus scolaire et universitaire

SPECIALISATIONS

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Principales publications, fiches techniques, technologies mises au point et autres réalisations

Lieu et date

Nom et Prénoms, Signature

Annexe i: Cadre logique

	Résultats	Activités	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/risques
Objectif spécifique 1	<u>Résultat 1 :</u>	Activités 1 :			
		Activités 2 :			
		Activités 3 :			
	<u>Résultat 2:</u>	Activités 1 :			
		Activités 2 :			
o Objectif spécifique 2	<u>Résultat 1 :</u>	Activités 1 :			
		Activités 2 :			
		Activités 3 :			
		Activités 4 :			